

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

Le vingt-trois septembre deux mille vingt et un à vingt heure, le Conseil Municipal de Précigné s'est réuni à la Salle des fêtes (petite salle), sous la présidence de M. Jean-François ZALESNY, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 14 septembre 2021

## Étaient présents / absents :

Liste des élus	Présent(e)	Absent(e) + pouvoir
Le Maire : ZALESNY Jean-François	XX	
Les Adjointes : FUMALLE Christiane	XX	
PASQUEREAU Alain	XX	
TALINEAU Marie-Claude	XX	
GAUDIN Joël	XX	
HEROUIN Agnès		Pvoir N PIPELIER
PIPELIER Nicole	XX	
Les Conseillers délégués : TARDIEU Magaly	XX	
VEILLARD Anthony		Pvoir J GAUDIN
Les Conseillers municipaux :		
DELHOMMEAU Marina	XX	
DESBROSSES Didier	XX	
ESNAULT Madeleine	XX	
FERRANT Patrick	XX	
GUILBERT-ROED Yves	XX	
LEDUC Guillaume	XX	
LE MOAL Céline		Absente
LE SCORNET Cyril		Absent excusé
DE PANAFIEU Arnaud	XX	
PELTIER Thierry	XX	
POUSSIN Virginie	XX	
PROVOST Alexandre	XX	
ROINET Alexa	XX	
SALMON Annie	XX	

Assistait également : Mme Marie-Noëlle TENDRON, Secrétaire Générale  
Mme Annie SALMON a été élu(e) secrétaire de séance.

## I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2021

Le compte rendu de la séance du 10 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

## II. FRAIS DE SCOLARITÉ 2020/2021 ET 2021/2022 AVEC LA COMMUNE DE NOTRE DAME DU PÉ

2021-047

Sur le rapport du Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide la participation de la commune de Notre Dame du Pé pour les années scolaires comme suit :

2020/2021 : 39 élèves par 350 € = 13 650 €

2021/2022 : 31 élèves par 350 € = 10 850 €

L'effectif pris en compte est celui du jour de la rentrée scolaire.

La commune de Notre Dame du Pé sera facturée en fin d'année scolaire.

Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

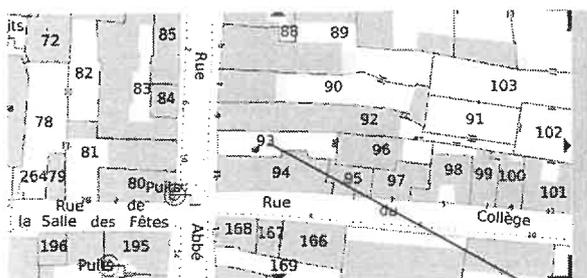
## III. ACQUISITION PARCELLE AL 0093 RUE ABBÉ CHEVALLIER

2021-048

Le Maire propose l'acquisition de la parcelle AL 0093 d'une superficie de 105 m<sup>2</sup> – rue Abbé Louis Chevallier appartement à la famille PELTIER pour la somme de 3 000 € hors frais. Cette acquisition serait réalisée dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021



Parcelle AL 0093

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte l'acquisition de la parcelle AL 0093 pour la somme de 3000.00 € hors les frais. Maître LEGUIL sera chargé de la rédaction de l'acte.  
Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

### IV. LES CORDELIERS : SUBVENTION REGION

2021-049

Sur le rapport de Mme FUMALLE, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, annule la délibération 2021-029 du 8 avril 2021 et sollicite des aides financières pour le dossier de « Rénovation du Centre Bourg » pour la somme de 210 768.80 € répartie pour la DETR (171 141.22 €) et la Région (39 627.58 €).  
Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

### V. CONTRATS D'ASSURANCE : CHOIX DES ASSUREURS

2021-050

Afin de renouveler les contrats d'assurance, une consultation a été lancée sur le portail [www.sarthe-marchespublics](http://www.sarthe-marchespublics) du 11 mai 2021 au 11 juin 2021, 12h. Les offres suivantes ont été réceptionnées :

Lot 1 Multirisques

→ 3 offres .....PILLIOT / GROUPAMA / SMACL

Lot 2 Flotte automobile et risques annexes

→ 3 offres .....PILLIOT / GROUPAMA / SMACL

Lot 3 Protection juridique des agents et des élus

→ 4 offres .....PILLIOT / SARRE ET MOSELLE / GROUPAMA / SMACL

Sur le rapport de Protectas et du Maire, il est proposé de retenir :

#### Lot 1 Multirisques : CABINET PILLIOT / VHV - MALJ

Offre de base / formule franchise 2.....	10 834.94 € TTC
Prestation supplémentaire 1 - Protection juridique personne morale (PJPM) .....	500.00 € TTC
<b>TOTAL .....</b>	<b>11 334.94 € TTC</b>

#### Lot 2 Flotte automobile et risques annexes : SMACL

Offre de base avec franchise .....	2 478.72 € TTC
Prestation supplémentaire 1- Marchandise transportée .....	147.50 € TTC
Prestation supplémentaire 2 - Auto collaborateurs .....	304.50 € TTC
Prestation supplémentaire 3 -Auto mission élus.....	320.67 € TTC
<b>TOTAL .....</b>	<b>3 251.39 € TTC</b>

#### Lot 3 Protection juridique : SMACL

Offre de base.....	<b>221.95 € TTC</b>
--------------------	---------------------

Les contrats prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour une durée de 5 ans.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal, retient les offres ci-dessus énumérées et autorise le Maire à ou son représentant à viser tout acte inhérent au dossier.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

## VI. LES RIVAUDERIES : CHOIX DE L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE

Retiré de l'ordre du jour

## VII. RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION DE POSTE(S) EN CONTRAT AIDÉ

2021-051

C FUMALLE, Adjointe, expose que la collectivité a régulièrement recours à l'emploi d'agent en contrat aidé les CAE PEC (à ce jour 4 contrats).

Le montant des aides varie entre 40 % et 80 % en fonction de la date de parution des arrêtés préfectoraux.

La durée initiale peut être de 9 à 12 mois pour un maximum de 24 mois après renouvellement (sauf, cas dérogatoire pouvant aller jusqu'à 5 ans).

Le nombre d'heures pris en charge peut varier de 20 à 30h / semaine avec la possibilité de réaliser des heures complémentaires.

Le volet 'formation' est à envisager dès la signature du contrat.

C FUMALLE, Adjointe, expose les besoins du service plateau scolaire à compter de la rentrée scolaire 2021 :

- Un poste à temps complet (entretien bâtiments, restauration scolaire et garderie du soir)
- Un poste à temps non complet 30h (renfort – restauration scolaire, atsem...)

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide de créer les 2 postes en contrat aidé PEC selon les conditions énumérées ci dessus avec la possibilité de faire des heures complémentaires.

Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

## VIII. SURFACE DE VENTE PLACE ST PIERRE : LOYER

2021-052

Le Maire expose que les loyers de la fleuriste n'ont pas été appelés depuis l'ouverture de son commerce du fait que le bail n'était pas rédigé auprès du notaire. Le bail a été signé le 12 juillet 2021 et un exemplaire papier a été reçu le 9 septembre 2021. Le Maire, au vu de ses éléments et du contexte sanitaire, propose de débiter le versement du loyer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 (terme échu).

Pour mémoire, le versement du loyer devait débiter au 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour la somme de 300.00 € (dcm 2020-001 du 20 janvier 2020).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, au vu du rapport de M. Le Maire décide de débiter le loyer de la fleuriste à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

## IX. ATESART : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

2021-053

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, désigne M. Didier DESBROSSES, représentant d'ATESART.

Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

## X. DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

2021-054

### ➤ Les Rivauderies – Avenant 1 - lot 1- VRD

J GAUDIN, Adjoint, dans le cadre du marché de travaux « Les Rivauderies », sollicite l'accord du Conseil Municipal afin d'autoriser le Maire ou son représentant à viser l'avenant n° 1 au marché de travaux – lot 1 – VRD portant sur les réseaux eaux usées :

Marché initial .....	63 188.23 € HT
Avenant 1 .....	4 831.50 € HT
<b>Total avec avenant 1 .....</b>	<b>68 019.73 € HT</b>

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à viser l'avenant n° 1 au lot 1 et tout autre document inhérent au dossier.



# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

2021-055

## ➤ Vente Maison 10 rue du Collège - AL 265

Le Maire rappelle (dcm 2020-080 du 17 septembre 2020) que dans le cadre du Projet de réhabilitation du quartier « des Cordeliers », la Maison 10 rue du Collège a été achetée avec son jardin par la Collectivité. Cette acquisition permettra la création de la voie d'accès au quartier « des Cordeliers ».

Il est proposé de mettre en vente la maison et le terrain non n'utilisé pour la voie d'accès au prix de l'estimation des Domaines (avec une marge d'appréciation de +/- 10 %) du 17 septembre 2021

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à mettre le bien en vente et de procéder à la vente selon l'estimation des Domaines avec la marge d'appréciation de +/- 10 %.

La vente pourra se réaliser par mandat simple auprès de Propriétés privées M. ALLARD.

Anjou Maine Notaires Maîtres Leguil et Robin sera chargé de la rédaction de l'acte.

Le Maire ou son représentant est autorisé à viser tout document inhérent au dossier.

## XI. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Obligation d'entretien des trottoirs, devants de portes, caniveaux et végétation le long du domaine public :** Le Maire informe qu'un arrêté sera pris afin que chaque administré entretienne devant sa propriété.

➤ **FPIC 2021 :** Le Maire expose que les modalités du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) ont évolué. Pour cette année 2021, la part dérogatoire de 3 000 € ne sera plus perçue.

## ➤ Suivi des équipements

SUIVI DEVIS / MARCHES			MONTANT		
date	libellé	fournisseurs	HT	TVA	TTC
29/06/2021	Passage câbles informatiques - ecole la Voutonne	CHEVE	2 476,13 €	495,23 €	2 971,36 €
19/07/2021	déconstruction désamiantage Les cordeliers	SN TTC SAS	65 085,00 €	13 017,00 €	78 102,00 €
12/07/2021	informatique La Voutonne	Génération 5	6 016,83 €	1 203,37 €	7 220,19 €
12/07/2021	informatique La Voutonne	econocom	6 089,00 €	1 217,80 €	7 306,80 €
30/07/2021	réfection enduit place fleurenterie	cc Pays Sabolien			3 939,87 €
	réfection enduit place rigourdaïne	cc Pays Sabolien			2 669,46 €
<b>total</b>	<b>CM septembre 2021</b>				<b>99 540,22 €</b>

## ➤ Suivi des Déclaration d'Intention d'Aliéné (dia) :

numéro	parcelles	adresse
2021-019	AL 146	Rue du Chanoine Calendini
2021-020	AD 0043 - AD 0045 - AD0050	22 rue de Morannes
2021-021	AN 0010	24 rue de la Trécherie
2021-022	AL 195	14 rue Abbé L Chevallier
2021-023	AH 0126	Rue des Rivauderies
2021-024	AL 114	22 Grande Rue
2021-025	AL 101	11 rue du Collège
2021-026	AL 235	17 rue de la Gravière
2021-027	AK 0177 – AK 176	2 rue de Durtal et rue Abbé L Chevallier
2021-028	AH 68 – AH 69	13 rue de la Percevaudière
2021-029	AI 0065	17 rue des Cormiers
2021-030	AK 76	18 rue des Magnolias



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

➤ **Elections 2022 :**

- Présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Législatives : 12 et 19 juin 2022

➤ **Enquête publique portant sur le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) du 13 septembre au 15 octobre 2021.**

(<https://registredemat.fr/enquetepublique-sraddetpaysdelaloire>)

➤ Un groupe de travail œuvre sur l'éclairage public (réhabilitation).

➤ J. GAUDIN, Adjoint, informe que dans le cadre du projet du Restaurant, l'architecte PIX a adressé l'enveloppe estimative des travaux qui s'élève à 217 000 € HT. L'équipement de la cuisine est estimé à 72 000 € HT. Des aides financières pourront être sollicitées.

➤ N PIPELIER, Adjointe, informe qu'un marché de Noël est programmé le 11 décembre 2021 dans le centre ville.

➤ Conseil Municipal : non programmé à ce jour.

Le Secrétaire  
Annie SALMON

Le Maire,  
Jean-François ZALESNY



La séance est levée à 22 h